



BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « transports »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « transports »	4
2.1 L'affectation du résultat 2024 du budget annexe « transports »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « transports »	5
2.2 La dette du budget annexe « transports »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « transports »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « transports »	8
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
5. La section d'investissement du budget annexe « transports »	10
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	10
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 5 décembre 2024 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ + 58,24 M€ en section d'exploitation.
- ✓ + 355,13 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2025	Proposition BS 2025	Total après BS 2025
Section d'exploitation	847,29	58,24	905,53
Section d'investissement	416,50	355,13	771,63

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris de la manière suivante :

Résultats de clôture d'exploitation	Résultats de clôture d'investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l'investissement	Solde maintenu en section de fonctionnement / exploitation
2024	2024	2024	2024	2025	2025
(A)	(B)	(C)	(B+C)	(D)	(A-D)
92 421 552,84 €	- 118 773 447,73 €	20 033 360,59 €	- 98 740 087,14 €	92 421 552,84 €	- €

Il est affecté en section d'investissement la totalité de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 92 421 552,84 € pour permettre la couverture du déficit d'investissement de 98 740 087,14€. Cette affectation donnera lieu à l'émission d'un titre au compte 1068 « réserves réglementées » à l'issue du vote du budget supplémentaire 2025. Aucun excédent d'exploitation n'est reporté en section d'exploitation et la couverture du déficit d'investissement par l'excédent de fonctionnement est partielle.

Le résultat de clôture de la section d'investissement, hors restes à réaliser, s'établit à -118 773 447,73€, et est inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget supplémentaire 2025 en dépenses

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2025, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Total 2025 après BS	Evolution BP / BS 2025	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	784,06	802,40	831,41	29,01	4%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	743,73	737,33	782,49	45,17	6%
Epargne de gestion courante (EBG)	40,33	65,07	48,91	-16,16	-25%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	5,1%	8,1%	5,9%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	17,63	3,85	28,27	24,43	635%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	12,30	3,02	6,13	3,11	103%
Résultat exceptionnel large	5,33	0,82	22,14	21,32	2598%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	45,66	65,89	71,05	5,16	8%
Taux d'épargne de gestion	6%	8%	8%		
<i>Recettes réelles</i>	801,69	806,24	859,68	53,44	7%
<i>Dépenses réelles</i>	778,41	765,11	810,39	45,28	6%
Epargne brute (EBE)	23,28	41,13	49,29	8,16	20%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	2,9%	5,1%	5,7%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	49,86	55,29	45,41	-9,88	-18%
Epargne nette (ENE)	-26,57	-14,16	3,88	18,04	-127%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-3,3%	-1,8%	0,5%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	748,27	840,73	840,73		
Capacité dynamique de désendettement	32,1	20,4	17,1		

L'épargne de gestion courante passe évolue de 8,1% au budget primitif 2025 à 5,9% au budget supplémentaire. Les ajustements proposés au budget supplémentaire 2025 entraînent une contraction de l'épargne de gestion courante résultant d'un effet ciseau : +4% des recettes de gestion courantes contre +6% des dépenses de gestion courantes. L'épargne de gestion courante se détériore du fait d'un besoin supplémentaire en dépenses de 44,86 M€ résultant du besoin contractuel auprès des principaux opérateurs qui n'est pas compensé par la hausse des recettes de 29,01 M€ (dont 26 M€ au titre de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe).

Cela étant, les ajustements proposés au budget supplémentaire permettent de maintenir en hausse les épargnes de brute et nette grâce à des ajustements de recettes (reprise des provisions), à des décisions de gestion (report en 2026 du paiement de l'avance COVID, augmentation de la participation du budget principal) et, d'autre part, et à une optimisation financière de l'opérateur RTM sur le territoire métropolitain permettant de dégager une économie de 25 M€ en 2025.

Dans ces conditions, le taux d'épargne brute est porté à 5,7% au budget supplémentaire par rapport au budget primitif. L'épargne brute progresse de 8 M€.

L'épargne nette devient positive passant de -14,16 M€ au budget primitif à 3,88 M€ au budget supplémentaire, traduisant de la volonté d'améliorer les équilibre financiers du budget annexe « transports » tout en maintenant sa capacité d'investissement à hauteur de 300 M€ comme le prévoit le pacte financier et fiscal.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « transports »

	Stock de dette au 31/12/2024	Intérêts de la dette en 2025	Remboursement du capital de la dette BP + BS 2025*	Emprunt d'équilibre inscrit BP + BS 2025	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2025
Volume	840 729 K€	21 961 K€	45 413 K€	183 868 K€	979 183 K€

*dont mise en réserve pour les emprunts obligataires pour 1 749 k€ en 2025

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette du budget annexe « transport » est estimé à 974,18 M€ en baisse par rapport au montant prévu au budget primitif (1 024,64 M€) résultant de la réduction de l'autorisation de l'emprunt de 55,4 M€. Ce moindre recours à l'emprunt est prévu grâce au dynamisme des recettes d'investissement.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « transports » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2024 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2025	Variation des crédits de paiements BS 2025	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Transport	ENTREtenir ET EXPLOITER LES RESEAUX DE TRANSPORT GESTION MDTURE 2020-2026	151 460 K€	25 995 K€	35 058 K€	-50000	35 008 K€	40%
	CONSTRUIRE DES RESEAUX DE TRANSPORT PROJET MDTURE 2020-2026	2 110 780 K€	1 032 984 K€	253 632 K€		253 632 K€	61%
	SOUS-TOTAL	2 262 240 K€	1 058 979 K€	288 690 K€	-50000	288 640 K€	60%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	25 K€	8 K€	3 K€		3 K€	44%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	1 200 K€	268 K€	369 K€	50 K€	419 K€	57%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	230 K€	93 K€	61 K€		61 K€	67%
	SOUS-TOTAL	1 455 K€	369 K€	433 K€	50 K€	483 K€	59%
	TOTAL GENERAL	2 263 695 K€	1 059 348 K€	289 123 K€	0	289 123 K€	60%

Le stock d'Autorisations de Programme (AP) du budget annexe « transports » s'élève à 2 262 240 K€, réparti en quatre programmes principaux.

Le programme central « Transport » représente à lui seul 99 % du stock, et se décline en deux AP distinctes :

- « Entretien et exploiter les réseaux » : il s'agit d'une AP de gestion intégrant notamment des opérations d'acquisition de matériel roulant (bus, vélos, etc.) ainsi que des aménagements sur les pôles d'échanges. Le stock de cette AP s'élève à 151 460 K€, avec une prévision de crédits 2025 de 35 008 K€ incluant une réduction de 50 K€ au budget supplémentaire, résultant de plusieurs ajustements. Ces ajustements concernent notamment un décalage à 2026 de la commande liée au développement de l'offre de stationnement vélos, entraînant une baisse de -700 K€, une augmentation de 842 K€ pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, liée au doublement des besoins (passant de 500 à 1 000 unités), ainsi qu'une diminution de -242 K€ sur l'opération d'acquisition de bus à hydrogène, en raison du décalage de la commande d'un véhicule ;
- « Construire les réseaux » : il s'agit d'une AP regroupant l'ensemble des opérations liées à la création et l'amélioration de l'offre de transport sur le territoire métropolitain. Elle affiche un stock de 2 110 780 K€, dont 1 033 072 K€ ont déjà été consommés pour le financement de projets d'envergure tels que NEOMMA, l'extension du tramway Nord-Sud, les PEM (Pôles d'Échanges Multimodaux) ou encore les BHNS. Les crédits prévus sur cette AP pour 2025 s'élèvent à 253 632 K€.

À cela s'ajoutent trois programmes transversaux : « Numérique », « Logistique » et « Parc automobile », qui complètent l'architecture des AP du budget annexe, pour un total de crédits prévus sur 2025 de 483 K€. Ces crédits prennent en compte une augmentation de 50 K€ au budget supplémentaire sur le programme numérique pour permettre l'acquisition du logiciel Géomatique 3D.

Le taux d'avancement prévisionnel des AP s'élève à 60% au 31 décembre 2025.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Recettes réelles	801,69	806,24	53,44	859,68	6,63%
Recettes de gestion courante	784,06	802,40	29,01	831,41	3,62%
013 - Atténuations de charges	0,12	0,11		0,11	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	152,76	152,35	-0,20	152,15	-0,13%
73 - Impôts et taxes	424,39	444,19		444,19	0,00%
74 - Dotations et participations	195,80	198,36	26,00	224,36	13,11%
75 - Autres produits de gestion courante	11,00	7,39	3,21	10,59	43,40%
Autres recettes de fonctionnement	17,63	3,85	24,43	28,27	635,32%
76 - Produits financiers	2,98	3,77		3,77	0,00%
77 - Produits exceptionnels	7,27	0,08	11,49	11,57	
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	7,38		12,94	12,94	
Recettes d'ordre	41,06	41,05	4,80	45,85	11,69%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	41,06	41,05	4,80	45,85	11,69%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00		0,00	
Total recettes de fonctionnement	842,76	847,29	58,24	905,53	6,87%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	37,97			0,00	
Total recettes de fonctionnement cumulées	880,72	847,29	58,24	905,53	6,87%

+ 58,24 M€ de recettes complémentaires

Les ajustements de recettes d'exploitation du budget annexe "transports" sont proposés à hauteur de 58,24 M€, soit + 6,87% se déclinant de la manière suivante :

- + 29,01 M€ de recettes de gestion courante :
 - -0,20 M€ de produits des services du domaine et ventes diverses (soit -2,47 M€ de crédits consécutifs à la mise en œuvre de la mesure de gratuité pour les usagers de moins de 10 ans et de plus de 65 ans effective au 1^{er} septembre 2025, +0,83 M€ de recettes issues de l'Open Payment et Mobilink, +0,65 M€ liée aux recettes supplémentaires provenant des infrastructures de recharge pour véhicules électriques) ;
 - + 26 M€ de recettes complémentaires issues de la participation du budget principal la portant ainsi à 161 M€ ;
 - + 3,2 M€ d'autres produits de gestion courante résultant de la régularisation des factures définitives 2024 de la RTM et de Keolis et une action récursoire relative aux intérêts moratoires ;
- + 24,43 M€ au titre des autres recettes de fonctionnement :
 - +11,57 M€ au titre des produits exceptionnels (+5,78 M€ correspondant à la restitution d'économies et de produits financiers au titre de la délégation de service public Keolis et +4,63 M€ de pénalités pour services non réalisés par la RTM) ;
 - et + 12,94 M€ de reprise de provisions.

Au total, les propositions d'ajustements portent ainsi les recettes d'exploitations à 905,53 M€ pour 2025.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Dépenses réelles	778,41	765,11	45,28	810,39	5,92%
Dépenses de gestion courante	743,73	737,33	45,17	782,49	6,13%
011 - Charges à caractère général	721,98	720,28	44,86	765,14	6,23%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	14,95	15,35		15,35	0,00%
014 - Atténuations de produits	0,69	0,55		0,55	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	6,12	1,15	0,31	1,46	26,97%
Autres dépenses de fonctionnement	34,68	27,79	0,11	27,90	0,40%
66 - Charges financières	22,44	24,76	-2,80	21,96	-11,31%
67 - Charges exceptionnelles	10,93	3,02	0,60	3,62	19,84%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	1,30	0,00	2,31	2,31	
Dépenses d'ordre	41,46	39,14	5,71	44,85	14,59%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	41,46	39,14	5,71	44,85	14,59%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	819,87	804,25	50,99	855,24	6,34%
023 - Virement à la section d'investissement	60,85	43,05	7,25	50,29	16,84%
Total dépenses de fonctionnement	880,72	847,29	58,24	905,53	6,87%

+58,24 M€ au budget supplémentaire dont 44,86 M€ pour l'opérateur de mobilité RTM, comprenant une optimisation de l'offre permettant une économie de 25 M€

Les ajustements de dépenses d'exploitation du budget annexe « transports » sont en hausse de près de 7% se déclinant de la manière suivante :

- + 44,86 M€ pour les charges à caractère général s'expliquant principalement par des ajustements sur la rémunération de la RTM dans le cadre du contrat d'obligation de service public, portant ainsi cette rémunération à 479 M€ à l'issue du budget supplémentaire. Cette hausse a néanmoins été limitée grâce aux efforts d'optimisation financière de l'opérateur ayant permis de dégager une économie de 25 M€.
- Par ailleurs, les charges financières sont ajustées en diminution de -3 M€.
- Concernant les provisions, une dotation de dépréciation d'actif circulant de 2,31 M€ a été constituée, il s'agit d'un mécanisme budgétaire permettant d'anticiper des pertes éventuelles de valeur.
- Les ajustements prévus pour les dépenses d'ordres s'établissent à 5,71 M€ portant sur la comptabilisation des amortissements.

L'équilibre entre les recettes et les dépenses permet de dégager un autofinancement de 7,25 M€ supplémentaires, portant le montant total de dépenses d'exploitation à 905,53 M€

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Dépenses réelles	378,86	355,29	-8,64	346,65	-2,4%
Dépenses d'équipement	323,59	289,12	0,00	289,12	
Total des opérations d'équipement	323,59	289,12		289,12	0,0%
Opérations pour le compte de tiers	5,42	10,88	1,23	12,11	11,3%
458 - Opérations pour le compte de tiers	5,42	10,88	1,23	12,11	11,3%
Dépenses financières	49,86	55,29	-9,88	45,41	-17,9%
16 - Emprunts et dettes assimilées	49,86	55,29	-9,88	45,41	-17,9%
Dépenses d'ordre	238,88	61,21	245,00	306,21	400,2%
040 - Opérations de transfert entre sections	41,06	41,05	4,80	45,85	11,7%
041 - Opérations patrimoniales	197,82	20,16	240,20	260,36	1191,5%
Total dépenses d'investissement	617,74	416,50	236,35	652,85	56,7%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	31,75		118,77	118,77	
Total dépenses d'investissement cumulées	649,49	416,50	355,13	771,63	85,3%

Aucun ajustement pour les opérations d'équipement

Hors résultats et dépenses d'ordre, il est proposé une réduction des dépenses réelles de -8,64 M€.

En matière d'autorisation de programme (AP), aucun ajustement de crédits n'est prévu. Néanmoins des redéploiements de crédits sont prévus à l'intérieur des AP.

Des écritures d'ordre patrimoniales sont proposées en dépenses et en recettes d'investissement pour le même montant (240, 2M€) pour permettre la régularisation d'écritures patrimoniales.

Enfin, conformément à la règle de l'affectation du résultat, il est repris le déficit d'investissement de 118,77 M€ constaté au compte administratif 2024.

Au total, les dépenses d'investissement cumulées après le budget supplémentaire s'établissent à 771,63 M€.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En M€	Budget voté 2024	BP 2025	BS 2025	Total après BS 2025	Evolution total après BS / BP 2025 en %
Recettes réelles	349,36	314,16	101,97	416,13	32,5%
Recettes d'équipement	303,46	303,28	6,64	309,92	2,2%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	101,43	64,07	60,83	124,90	94,9%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	202,03	239,21	-55,34	183,87	-23,1%
23 - Immobilisations en cours			1,15	1,15	
Opérations pour le compte de tiers	8,42	10,88	0,39	11,27	3,6%
458 - Opérations pour le compte de tiers	8,42	10,88	0,39	11,27	3,6%
Recettes financières	37,48	0,00	94,94	94,94	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00		2,52	2,52	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	37,33		92,42	92,42	
Recettes d'ordre	239,28	59,30	245,91	305,20	414,7%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	41,46	39,14	5,71	44,85	14,6%
041 - Opérations patrimoniales	197,82	20,16	240,20	260,36	1191,5%
Total recettes d'investissement hors virement	588,64	373,45	347,88	721,33	93,2%
021 - Virement de la section de fonctionnement	60,85	43,05	7,25	50,29	16,8%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"				0,00	
Total recettes d'investissement	649,49	416,50	355,13	771,63	85,3%

+60,83 M€ de subventions d'investissements due en majeure partie à la signature des avenants aux conventions Marseille En Grand (MEG)

Il est proposé une augmentation des recettes réelles d'investissement de 101,97 M€, portant ainsi le montant Les recettes réelles d'investissements à 416,13 M€ :

- + 60,83 M€ de subventions d'investissement composées :
 - +37,4 M€ suite à la signature des avenants aux conventions Marseille En Grand, passant le montant pluriannuel des recettes à percevoir de 256 à 500 M€ ;
 - et +23,03 M€ de restes à réaliser, qui sont les recettes certaines et engagées en 2024 mais non encore perçues et de nouvelles subventions.
- + 1,15 M€ correspondant au quitus de clôture de la convention de mandat relative à la réalisation du pôle d'échange de Gardanne ;
- + 0,39 M€ sur les opérations pour le compte de tiers, comme en dépenses, pour régulariser des écritures comptables ;
- + 94,94 M€ des recettes financières, composées de 2,52 M€ de recettes à percevoir au titre du FCTVA et +92,42 M€ affectés au compte 1068 pour permettre la couverture partielle du déficit d'investissement par l'excédent de fonctionnement.

De plus, il est proposé de prendre en compte au budget supplémentaire :

- Une augmentation de 7,25 M€ du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ;
- ainsi que une réduction de l'emprunt d'équilibre de -55,34 M€ portant ainsi le montant à 183,8 M€ en 2025, en baisse de -23% par rapport au budget primitif.

A l'instar des dépenses, les recettes d'ordres enregistrent une hausse de 245M€ pour permettre la régularisation d'écritures patrimoniales.